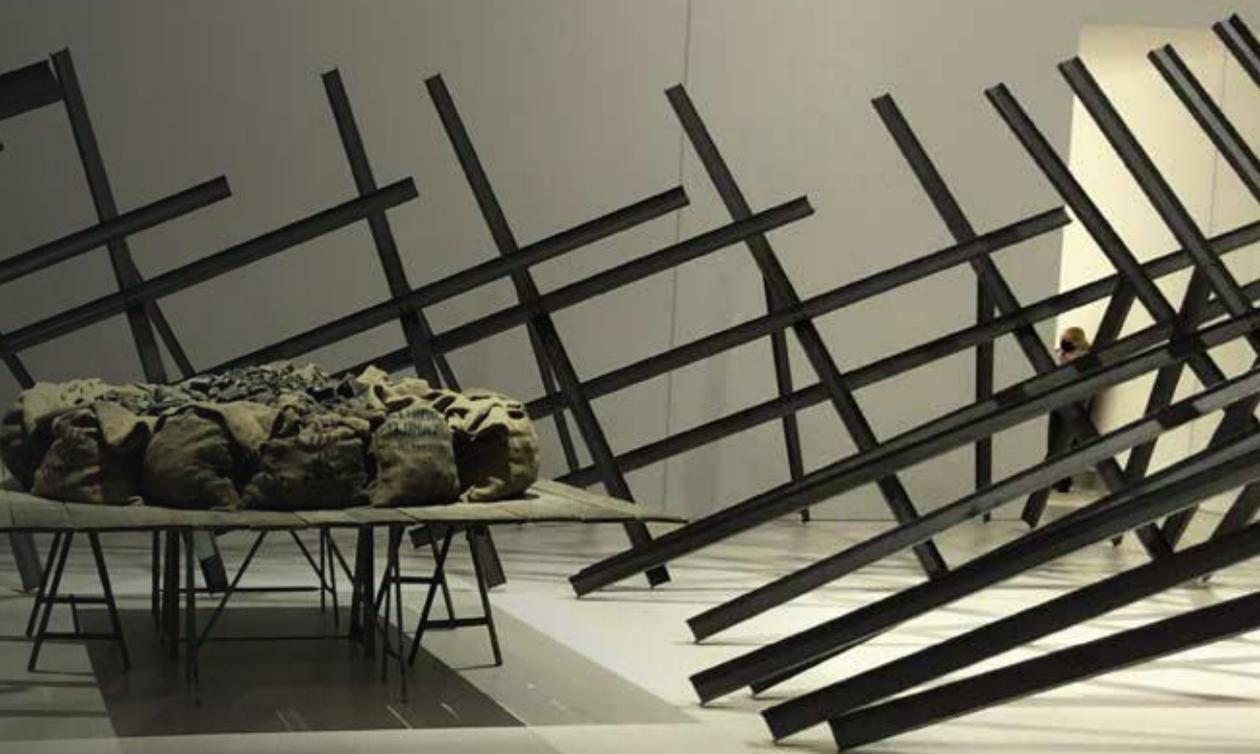


# MemWar II

Memorie e oblii  
delle guerre e dei traumi  
del XX e del XXI secolo

a cura di  
Roberto Francavilla  
Anna Giaufret  
Laura Quercioli Mincer







### *Responsabile collana*

Cristiano Broccias  
(*Università di Genova*)

### *Comitato scientifico*

Alessandro Amenta      Francisco Lomelí  
(*Università di Roma Tor Vergata*)      (*University of California at Santa Barbara*)

José Belmonte Serrano      Julien Longhi  
(*Universidad de Murcia*)      (*Université de Cergy-Pontoise*)

Ornella Discacciati      Magali Nachtergaeel  
(*Università di Bergamo*)      (*Université Bordeaux III Michel de Montaigne*)

Estefanía Flores Acuña      Maddalena Pennacchia  
(*Universidad Pablo Olavide*)      (*Università Roma Tre*)

Maria Gottardo      Michele Prandi  
(*Università di Bergamo*)      (*Università di Genova*)

Maria Cristina Iuli      Arianna Punzi  
(*Università del Piemonte Orientale*)      (*Università di Roma La Sapienza*)

Giovanni Iamartino      Dan Ringgaard  
(*Università di Milano - La Statale*)      (*Aarhus Universitet*)

Sven Kramer      Stefania Stafutti  
(*Leuphana Universität Lüneburg*)      (*Università di Torino*)

Patrizia Lendinara      Valeria Tocco  
(*Università di Palermo*)      (*Università di Pisa*)

### *Comitato editoriale*

Elena Errico      Laura Quercioli  
(*Università di Genova*)      (*Università di Genova*)

Roberto Francavilla      Laura Santini  
(*Università di Genova*)      (*Università di Genova*)

Anna Giaufret      Elisabetta Zurru  
(*Università di Genova*)      (*Università di Genova*)

# MemWar II

Memorie e oblii  
delle guerre e dei traumi  
del XX e del XXI secolo

a cura di  
Roberto Francavilla  
Anna Giaufret  
Laura Quercioli Mincer



è il marchio editoriale dell'Università di Genova



*Il presente volume è stato sottoposto a double blind peer-review  
secondo i criteri stabiliti dal protocollo UPI*

© 2023 GUP

I contenuti del presente volume sono pubblicati con la licenza  
Creative commons 4.0 International Attribution-NonCommercial-ShareAlike.



Alcuni diritti sono riservati

ISBN 978-88-3618-236-7  
e-ISBN (pdf) 978-88-3618-237-4

Pubblicato a ottobre 2023

Realizzazione Editoriale  
**GENOVA UNIVERSITY PRESS**  
Via Balbi, 6 – 16126 Genova  
Tel. 010 20951558 – Fax 010 20951552  
e-mail: [gup@unige.it](mailto:gup@unige.it)  
<https://gup.unige.it>



Stampato rispettando l'ambiente da  
[www.tipografiaecologica.it](http://www.tipografiaecologica.it)  
Tel. 010 877886

# INDICE

Memoria e memorie – Introduzione <i>Roberto Francavilla, Anna Giaufret, Laura Quercioli Mincer</i>	9
<b>Rappresentazioni e memoria coloniale</b>	
Between Light Noises and Heavy Silences. Reframing archival imagery from the Portuguese Colonial War <i>Ana Catarina Pinho</i>	19
Dalla città imperiale alle cartografie post-coloniali. Le memorie materiali e immateriali della schiavitù e del colonialismo nella Lisbona post-coloniale <i>Francesca De Rosa</i>	37
Mémoire et ‘déboulonnage des statues’ <i>Anna Giaufret</i>	51
Epopèa e rovina: forme di memoria della guerra coloniale in <i>Jornada de África</i> di Manuel Alegre <i>Elisa Rossi</i>	67
Il <i>quilombo</i> tra memoria e mito: <i>Zumbi dos Palmares Malungo</i> , opera inedita di Solano Trindade <i>Francesca Negro</i>	83
«Rendere omaggio a delinquenti, torturatori e golpisti». La dittatura brasiliana come vuoto di memoria? <i>Giorgio de Marchis</i>	105
<b>Letteratura, musica, monumenti</b>	
Intrecci di memorie in America Latina: dal colonialismo alla dittatura e ritorno <i>Patrizia Violi</i>	121

Mémoire du traumatisme:  
variantes parallèles polonaises et juives 139  
*Alina Molisak*

Memory Loss in the Wake of September 11th 2001:  
Anachronism or *Sublime Historical Experience?* 157  
*Neli Dobрева*

Guerra e musica: la 'buona guerra' e altri conflitti 175  
*Alessandro Portelli*

Le prospettive della memoria:  
i memoriali di Stalingrado e di Chatyn'  
e la letteratura di guerra sovietica 185  
*Duccio Colombo*

### **Memorie autobiografiche e letterarie**

La memoria e i luoghi nella narrazione di eventi a forte carica emotiva 205  
*Simona Leonardi*

Oblío collettivo e memoria storica.  
L'autorappresentazione identitaria in interviste autobiografiche  
a profughi della Prussia Orientale 217  
*Lucia Cinato*

Memorie ai margini di un conflitto:  
il generale Bai Chongxi 白崇禧 (1893-1966) a Taiwan 243  
*Luca Pisano*

Sparare ai cavalli. La guerra civile spagnola nella letteratura svedese  
in *Att skjuta hästar* (2015) di Kjell Eriksson 263  
*Davide Finco*

Romanzo e memoria (ispaniche suggestioni) 281  
*Marco Succio*

### **Politiche e conflitti memoriali**

Histoires individuelles, histoire collective.  
Production éditoriale et mémoire sélective  
de la Première Guerre Mondiale en France 293  
*Ronan Richard*

Gouvernance mémorielle des guerres : le cas français 315  
*Patricia Kottelat*

Abstracts 331

Profili dei curatori 339

Profili degli autori dei contenuti 341

# Gouvernance mémorielle des guerres : le cas français

*Patricia Kottelat*

Université de Turin

[patricia.kottelat@unito.it](mailto:patricia.kottelat@unito.it)

Cette étude, située dans le cadre méthodologique de l'Analyse du discours, se propose d'interroger les usages politiques du passé<sup>1</sup> et d'illustrer la spécificité française de la gouvernance mémorielle des guerres. Nous analyserons quatre configurations emblématiques de gouvernance mémorielle se situant dans une temporalité relativement brève, de 2014 à 2021, en nous focalisant sur deux entrepreneurs de mémoire, à savoir d'une part le ministère des Armées et d'autre part l'actuel président de la République E. Macron, pour dégager les enjeux de cette politique mémorielle, domaine complexe qui mêle narration d'un récit national et problématique de l'éthos présidentiel.

## **Dispositifs d'intervention mémorielle**

Nous emprunterons au politiste Johan Michel certains concepts opératoires destinés à catégoriser le sémantisme du mémoriel. Selon lui, la gouvernance mémorielle est

L'ensemble des interventions des acteurs publics visant à produire et à imposer une mémoire publique officielle à la société à la faveur d'un monopole d'instruments publics. Pour qualifier la configuration stabilisée d'une mémoire publique officielle à une époque historique donnée, nous proposons l'expression de régime mémoriel. Un régime mémoriel s'apparente à un cadre cognitif, c'est-à-dire une matrice de perceptions et de représentations de souvenirs publics officiels à une époque donnée (Michel 2010 : 35).

---

<sup>1</sup> Nous empruntons cette formule à Hartog Revel 2001 et Andrieu Lavabre Tartakowski 2006.

En outre, il explicite le concept d'« entrepreneurs de mémoire », c'est-à-dire « les groupes qui cherchent à traduire un certain nombre de revendications mémorielles en programme public mémoriel » (Michel 2011 : 63).

La gouvernance mémorielle est constituée de dispositifs divers. L'État peut légiférer au nom du devoir de mémoire<sup>2</sup> (« lois mémorielles »)<sup>3</sup>, opérer dans l'espace (monuments, musées, lieux de mémoire) et dans le temps (pratiques commémoratives entretenant un imaginaire symbolique), pour orienter la perception collective des mémoires, contribuant ainsi à l'édification d'un « roman national » ou d'un « récit national »<sup>4</sup>. Elle peut également se doter d'appareils étatiques dédiés, comme ceux proposés par le ministère des Armées qui feront l'objet de notre étude. Ainsi, nous nous focaliserons sur la fonction du ministère, et plus précisément sur l'un des services de son organigramme qui est préposé à l'action mémorielle, c'est-à-dire la DMCA, acronyme de Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives, qui à travers ses deux sites satellites « Chemins de mémoire » et « Mémoire des Hommes », entretient une mémoire vivante des conflits, depuis leur institution en 2002<sup>5</sup>. Nous verrons également le rôle d'un autre entrepreneur de mémoire déterminant dans la politique mémorielle du gouvernement français, soit la Présidence de la République. En revanche, nous ne ferons que mentionner deux autres entrepreneurs de mémoire, malgré leur action importante, car ils possèdent un pouvoir décisionnel mineur dans la gouvernance mémorielle : il s'agit de l'ONAC-VG, Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, acteur institutionnel rattaché au ministère des Armées<sup>6</sup>, et de l'association non institutionnelle Le Souvenir Français, dont la mission est d'« entretenir

---

<sup>2</sup> Sur le devoir de mémoire, voir Ledoux 2016; Hasquenoph Barcellini 2017 et Michel 2018.

<sup>3</sup> Sur les lois mémorielles, voir Lahmani 2013 et le site institutionnel [viepublique.fr](http://viepublique.fr) rattaché aux services du Premier ministre <https://www.vie-publique.fr/eclairage/18617-lois-memorielles-la-loi-le-politique-et-lhistoire>

<sup>4</sup> On doit cette formule à Pierre Nora notamment à partir de la parution de son ouvrage collectif *Les Lieux de mémoire* en 1992. Plus récemment, c'est surtout la formule *récit national* qui circule dans les discours, formule moins connotée idéologiquement en termes de nationalisme, et plus orientée sur la mise en place chronologique d'une narration. Voir Ledoux 2021.

<sup>5</sup> Voir Cavaignac Deperne 2003.

<sup>6</sup> « L'ONACVG est l'opérateur majeur de la politique mémorielle développée par le ministère des Armées au niveau national et sur l'ensemble du territoire. Les actions de l'Office visent ainsi à célébrer, partager, et transmettre la mémoire des conflits contemporains et les valeurs de la République, notamment en direction des jeunes générations. » <https://www.onac-vg.fr/les-missions-de-onacvg>

le domaine patrimonial », notamment les cimetières, de « conserver les pratiques commémoratives », et de transmettre le patrimoine mémoriel des guerres<sup>7</sup>.

Les dispositifs mis en place par le ministère et la Présidence à partir des années 2000 sont de nature plurisémiotique, car ils présentent dans leurs sites internet des dossiers, des webinaires, des webséries, des vidéos, des galeries photos, des bibliothèques numériques, des infographies, des podcasts, et sont caractérisés par la didacticité et la volonté de transmission, déployant des discours de nature épideictique, basés sur le laudatif<sup>8</sup>.

Bien que de nature différente, ces deux entrepreneurs de mémoire s'attachent à la célébration des lieux de mémoire, qui constituent une pérennisation visuelle de la mémoire à travers des sites naturels (champs de bataille) ou fabriqués (monuments commémoratifs ou musées), mais aussi aux scansion temporelles de la mémoire, à travers les pratiques commémoratives, ou encore le phénomène de la panthéonisation<sup>9</sup>, soit la sacralisation pérenne de personnages historiques symboliques.

Sur son site, le ministère des Armées présente toute une série de discours programmatiques tout à fait explicites sur sa mission mémorielle, notamment dans l'onglet de la section mémoire :

La politique de mémoire est destinée à perpétuer le souvenir des guerres que la France a connues depuis 1870, à accompagner les actions des anciens combattants en faveur de la transmission des valeurs qu'ils ont défendues et à favoriser la cohésion sociale. Le ministère des Armées a la responsabilité d'un important patrimoine culturel (musées, bâtiments historiques, patrimoine mobilier...) qu'il s'attache à conserver et à valoriser, en permettant au grand public d'y accéder<sup>10</sup>.

A travers sa politique mémorielle, le ministère vise à renforcer le lien Nation/Armée, socle de transmission des valeurs d'unité, et à valoriser le patrimoine mémoriel national. Plus spécifiquement, au sein de l'organigramme du ministère, la DMCA<sup>11</sup> possède la fonction suivante : « La Direction de la Mémoire,

---

<sup>7</sup> <https://le-souvenir-francais.fr/notre-mission/>

<sup>8</sup> Sur le discours épideictique, voir Perelman Olbrechts-Tyteca 1988.

<sup>9</sup> Sur la symbolique républicaine du Panthéon et de la panthéonisation, voir Ozouf 1992.

<sup>10</sup> <https://www.defense.gouv.fr/sga/nos-enjeux/memoire-culture-patrimoines>

<sup>11</sup> La DMCA est la nouvelle dénomination depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022 d'un organe précédemment nommé DPMA (Direction du Patrimoine, de la Mémoire et des Archives) qui re-

de la Culture et des Archives (DMCA) définit et met en œuvre les politiques culturelles et mémorielles du ministère et mène des actions dans le domaine de la mémoire des guerres et des conflits contemporains »<sup>12</sup>. Elle comprend deux sous-directions, la sous-direction des patrimoines culturels et la sous-direction de la mémoire combattante qui mène une intense politique mémorielle<sup>13</sup>.

Le premier site satellite du ministère intitulé « Chemins de mémoire » est articulé en trois sections : « Tourisme de mémoire » outil de promotion de cette typologie de tourisme basée sur la visite des lieux de mémoire des conflits, présentant tous les lieux et les parcours thématiques au moyen de plaquettes descriptives et de cartes interactives<sup>14</sup> ; « Histoire et mémoires » qui propose des articles historiques

---

couvrait les mêmes fonctions. <https://www.defense.gouv.fr/sga/nous-connaître/organisation-du-sga/directions/direction-memoire-culture-archives>. De plus, le site du ministère des Armées [defense.gouv.fr](http://defense.gouv.fr) fait l'objet à la même période d'une refonte graphique et textuelle, notamment de l'onglet *Mémoire* qui ne comporte plus de données statistiques concernant la politique mémorielle jusqu'alors présentes avant la refonte du site.

<sup>12</sup> <https://www.defense.gouv.fr/sga/nous-connaître/organisation-du-sga/directions/direction-memoire-culture-archives-dmca>

<sup>13</sup> « La sous-direction de la mémoire combattante est chargée : – de participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine de la mémoire des conflits contemporains auxquels la France a participé depuis 1870 et d'élaborer le programme commémoratif correspondant ; – d'assurer la conception, le pilotage et la programmation de la politique mémorielle du ministère de la défense ; – d'élaborer et d'animer la politique du ministère en matière de protection, d'entretien et de mise en valeur des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la défense ; à ce titre, elle établit la programmation des opérations de restauration et de valorisation des lieux de mémoire du ministère de la défense, en France et à l'étranger, et en suit la mise en œuvre ; – d'élaborer et d'animer la politique du tourisme de mémoire ; – de proposer les manifestations relatives aux grands événements liés à la mémoire combattante et aux conflits contemporains ; – de concevoir et d'organiser les cérémonies commémoratives nationales ; – de concevoir et de piloter le dispositif de soutien apporté par le ministère de la défense aux actions mémorielles conduites par les différents acteurs publics et privés et d'instruire les demandes de subvention relatives aux actions d'intérêt national ; – d'assurer le suivi de la gestion et de préparer les actes relatifs à l'exercice de la tutelle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; – de concevoir et conduire les actions pédagogiques de mémoire et d'enseignement de défense ; – de concevoir et conduire les actions de rayonnement de la politique mémorielle du ministère ; – de participer à la conception et à la conduite, dans son domaine de compétence, des actions internationales de mémoire partagée ». <https://www.defense.gouv.fr/sga/actualites/deux-nouvelles-directions-au-sga>

<sup>14</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/tourisme-de-memoire> Très actif dans la promotion du tourisme de mémoire, le ministère renforce sa visibilité dans l'événement-

dédiés aux différentes guerres ainsi que des ressources multimédias et un onglet spécifique sur la revue mensuelle « Les Chemins de la mémoire », composée de numéros monothématiques sur les conflits<sup>15</sup> ; et enfin Educadef, consacré au lien Armée/Enseignement pour la transmission de la mémoire des conflits aux publics scolaires<sup>16</sup>, ayant pour vocation de développer des actions pédagogiques liées à l'enseignement de la défense et de la citoyenneté, enseignement objet d'un protocole interministériel depuis 2016 pour « faire de tout jeune français un citoyen formé, inséré socialement et professionnellement, et engagé dans la vie de la nation »<sup>17</sup>.

Le site « Chemins de mémoire » est donc un dispositif particulièrement riche et articulé, caractérisé par une démarche de vulgarisation du discours historiographique et de transmission pédagogique des valeurs nationales. En cela, cette didacticité déployée par le site s'inscrit dans la perspective de l'enseignement obligatoire depuis 2015 de l'EMC, Education morale et civique, dans tous les cycles du primaire au lycée<sup>18</sup>.

Le deuxième site satellite « Mémoires des Hommes, portail culturel du Ministère des Armées »<sup>19</sup> est focalisé sur le monde combattant, présentant des archives numérisées et doté de ressources multimédias concernant les différents conflits de 1870 aux OPEX. En l'occurrence, toujours dans une optique didactique de transmission intergénérationnelle de la mémoire des guerres, ce site a été l'objet d'exploitation et de pratiques pédagogiques largement diffusées durant le centenaire de la Grande Guerre de la part des écoliers pour retracer des parcours de poilus tombés au combat dans leur commune de résidence.

---

tiel comme par exemple à travers sa présence au Salon Mondial du Tourisme de Paris du 17 au 20 mars 2022 : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/le-ministere-des-armees-vous-donne-rendez-vous-au-salon-mondial-du-tourisme>

<sup>15</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/histoire-et-memoires>

<sup>16</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>

<sup>17</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/le-protocole-defenseeducation-nationaleagriculture>

<sup>18</sup> Le bulletin officiel définit ainsi les trois finalités de l'EMC : « respecter Autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture civique ». <https://www.vie-publique.fr/republique-construire-une-culture-civique#:~:text=com%2FLa%20R%C3%A9daction-,Enseignement%20moral%20et%20civique%20%3A%20partager%20les%20valeurs%20de%20la,et%20construire%20une%20culture%20civique&text=Respecter%20autrui%2C%20partager%20les%20valeurs,l'enseignement%20primaire%20et%20secondaire>

<sup>19</sup> <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Parallèlement, le site de la Présidence de la République [elysee.fr](http://elysee.fr), qui n'a pas quant à lui une visée spécifiquement mémorielle, constitue néanmoins un dispositif plurisémiotique présentant toutes les vidéos de commémorations ainsi que l'ensemble des discours commémoratifs du président.

### **Quatre configurations d'intervention mémorielle**

A travers ces différents dispositifs, nous analyserons quatre cas emblématiques de configurations d'interventions mémorielles de la part de ces entrepreneurs de mémoire.

#### **La relance d'une pratique commémorative :**

##### **les 150 ans de la guerre de 1870**

La guerre de 1870-1871, dite « l'année terrible »<sup>20</sup>, est une guerre oubliée par la mémoire collective<sup>21</sup>. Thématique mineure dans les programmes scolaires, elle est réapparue en force sur initiative du gouvernement et réintroduite au programme d'histoire du lycée en 2019, à l'occasion de la commémoration des 150 ans<sup>22</sup>. D'un point de vue strictement historique, il s'agit d'un conflit extrêmement intéressant puisqu'il préfigure les guerres contemporaines<sup>23</sup>. Mais d'un point de vue idéologique, par rapport aux valeurs républicaines, il présente l'intérêt d'être à l'origine de la proclamation de la Troisième République, ce qui sera amplement exploité par le dispositif mémoriel mis en place par le ministère. En effet, sur le site « Chemins de mémoire » est proposé un dossier complet articulé de la

---

<sup>20</sup> Titre du recueil de poèmes de Victor Hugo publié en 1872 et repris dans la circulation des discours médiatiques pendant l'année 2020.

<sup>21</sup> Sur la guerre de 1870 voir les historiens Vigier 1989 et Le Troquer 2006.

<sup>22</sup> « En 2019, alors que peu de connaissances sur cette guerre étaient alors transmises par l'école, le ministère de l'éducation et de la jeunesse a réintégré ce conflit comme pivot historique dans les nouveaux programmes scolaires. Son intérêt pédagogique réside alors dans ses aspects politiques et militaires ainsi que dans la compréhension du chemin parcouru en Europe depuis 150 ans ». <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/comprendre-la-guerre-de-1870-0>

<sup>23</sup> Ainsi que le rappelle Geneviève Darrieussecq ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants dans un discours officiel du 30 août 2020 : « La guerre franco-allemande de 1870 est une césure de l'histoire européenne, il y a un avant et un après. Les bouleversements qui en sont issus ont marqué les territoires et tout le XXème siècle. Les deux guerres mondiales en sont, en partie, le fruit. Rappelons-le car cette guerre est trop souvent oubliée, trop souvent passée sous silence ». <https://www.vie-publique.fr/discours/276287-genevieve-darrieussecq-30082020-guerre-franco-prussienne-de-1870-1871>

façon suivante<sup>24</sup> : une frise chronologique permettant de retracer les étapes du conflit<sup>25</sup> ; un numéro spécial de la revue « Les Chemins de la mémoire » intitulé « Comprendre la guerre de 1870 »<sup>26</sup> ; une plaquette téléchargeable des lieux de mémoire<sup>27</sup> ; un clip mémoriel présentant de façon globale le conflit<sup>28</sup> et enfin une websérie en 10 épisodes de 3'30 chacun sur les lieux de mémoire du conflit, constitués principalement de musées<sup>29</sup>. Dans ces épisodes, des experts, conservateurs des musées et historiens, prennent en charge un discours historiographique de vulgarisation à l'usage du public scolaire et du grand public et opérant une promotion active du tourisme de mémoire. La vulgarisation sur la guerre de 1870 nécessite donc d'un appareil didactique car peu connue, et le discours du site du ministère et de « Chemins de mémoire » présente une forte volonté de transmission à travers une isotopie républicaine dont l'enjeu est de réactiver la mémoire d'un conflit à l'origine de la proclamation de la Troisième République.

Parallèlement, le président de la République Macron opère à son tour une réactivation mémorielle en célébrant de façon inédite le 4 septembre 2020 les 150 ans de cette proclamation, au cours d'une commémoration couplée avec une cérémonie de naturalisation de cinq personnes accédant à la nationalité française, occasion pour évoquer les problématiques épineuses d'une actualité mouvementée (déboulonnage des statues, recrudescence de la violence en contexte de pandémie, ouverture du procès des attentats de janvier 2015), pour réitérer l'ensemble des valeurs républicaines dont il se pose en défenseur. Cela interroge la notion d'ethos, notion appartenant à la rhétorique et à l'argumentation, c'est-à-dire l'image de soi construite par l'orateur dans le discours pour assurer sa crédibilité ou par exemple pour compenser un manque d'autorité institutionnelle<sup>30</sup>. Le président Macron se singularise par l'originalité de sa politique mémorielle finalisée à son propre travail

<sup>24</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/comprendre-la-guerre-de-1870>

<sup>25</sup> [https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/Chronologie\\_dossier%20guerre%201870\\_format%20paysage.pdf](https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/Chronologie_dossier%20guerre%201870_format%20paysage.pdf)

<sup>26</sup> Été 2020, n. 271 <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/comprendre-la-guerre-de-1870-0>

<sup>27</sup> [http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/2020-07/DPMA\\_1870\\_Plaquette\\_v10\\_web.pdf](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/2020-07/DPMA_1870_Plaquette_v10_web.pdf)

<sup>28</sup> [https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/1870\\_Teaser.mp4](https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/1870_Teaser.mp4)

<sup>29</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/commemorer-le-150eme-anniversaire-de-la-guerre-de-1870>

<sup>30</sup> Sur la notion d'ethos, voir Amossy 2010 et 2012, et Maingueneau 2014.

de l'ethos au gré des événements de l'actualité, se situant tantôt dans un ethos de garant de l'unité et de l'indivisibilité de la République, comme dans ce cas précis, tantôt dans un ethos de pacificateur et de réconciliateur social, comme nous le verrons dans le cas suivant dans le contexte du centenaire de la Grande Guerre<sup>31</sup>.

**La commémoration par excellence :  
le centenaire de la Grande Guerre 14-18**

La deuxième configuration d'intervention mémorielle se réfère au phénomène bien connu de ce que nous nommerons la commémoration par excellence, soit celle de la Grande Guerre qui eut lieu durant le centenaire, phénomène largement consensuel au sein de la société française. Celle-ci se caractérise par une mobilisation massive de la société civile et du gouvernement à travers le dispositif institutionnel de la « Mission Centenaire ». De fait, pendant quatre ans, la « Mission Centenaire » coordonne et supervise l'ensemble des initiatives de toute nature (culturelles, scientifiques, historiques, artistiques et pédagogiques) concernant la Grande Guerre, qui font l'objet d'une ultérieure institutionnalisation à travers la labellisation<sup>32</sup>. Pour leur part, le ministère et la DMCA, en collaboration avec les collectivités locales des territoires concernés par le conflit, consolident leur action de promotion et de valorisation du tourisme de mémoire à travers le site « Chemins de mémoire »<sup>33</sup>.

Durant le centenaire, on assiste à une multiplication de discours épидictiques de nature élogieuse induisant un large consensus autour de la commémoration de la Grande Guerre qui renvoie alors à une représentation collective de cohésion nationale, incarnée par la figure sacralisée du Poilu, symbole de courage et de résistance<sup>34</sup>.

De plus, depuis 2012, le 11 novembre, date de l'armistice, est dédié à la commémoration de tous les conflits, devenant ainsi la date commémorative par excellence :

Avec le temps, il est apparu que cette date si symbolique de la fin de la Grande Guerre devait être élargie pour embrasser les conflits postérieurs et faire mémoire

<sup>31</sup> Sur l'ethos présidentiel et la gouvernance mémorielle voir Kottelat 2022.

<sup>32</sup> Le site dédié [centenaire.org](http://centenaire.org) est désormais désactivé.

<sup>33</sup> Sur le dispositif mémoriel déployé par le gouvernement et la Mission Centenaire, voir Kottelat 2021.

<sup>34</sup> Sur la nature fédératrice et génératrice de cohésion du discours épидictique, voir Herman Micheli 2003.

de l'ensemble des sacrifices consentis. Ainsi, depuis 2012, sous l'impulsion des associations combattantes, le 11 novembre est-il devenu la journée d'hommage à tous ceux, connus et inconnus et quelle que soit leur génération, qui sont morts pour la France<sup>35</sup> (E. Macron, discours du 11 novembre 2019).

Du côté de la Présidence, le centenaire sera marqué par une initiative inédite d'E. Macron avec l'invention du concept d'« itinérance mémorielle » :

Ce déplacement d'une durée de 7 jours a été conçu comme un entrelacs de mémoire et de territoires. Durant ce cheminement à travers 2 régions et 11 départements, le Président de la République a commémoré la mémoire et l'héroïsme de nos Poilus, sur ce que fut le Front de l'Est, et saluera la capacité des Français à aller de l'avant, à reconstruire et à se réinventer. A l'image de ces territoires, frappés par la Grande Guerre et désormais par de fortes mutations dans les domaines économiques, sociaux et industriels, c'est le redressement qui a été au cœur même de l'itinérance<sup>36</sup>.

Cette initiative nous renvoie une fois encore à la problématique de l'ethos présidentiel. En effet, le circuit sur ces territoires défavorisés particulièrement marqués par la crise économique, dans un contexte d'essor du mouvement des « gilets jaunes », fournit à Macron l'opportunité d'une représentation de résilience et de cohésion nationale, catalysée dans la figure du Poilu, dans une logique d'ethos de fédérateur de la Nation et de pacificateur social.

### **Médiation et remédiation mémorielle :**

#### **l'impossible mémoire de la guerre d'Algérie**

A l'opposé du régime mémoriel totalement consensuel de la Grande Guerre se situe celui de la guerre d'Algérie et de son impossible mémoire collective<sup>37</sup>. En effet, ce long conflit (1<sup>er</sup> novembre 1954 - 19 mars 1962) d'une complexité extrême a généré des mémoires antagonistes et inconciliables à tel point que l'on peut parler de guerres mémorielles :

---

<sup>35</sup> <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/11/11/11-novembre-2019-hommage-a-nos-heros-dhier-et-daujourd'hui>

<sup>36</sup> <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/itinérance-mémoire-dhier-territoires-daujourd'hui>

<sup>37</sup> Sur les mémoires collectives des deux guerres, voir Kottelat 2021.

La guerre d'Algérie n'a pas commencé à la même date pour tous. Elle ne s'est pas finie non plus au même moment ; elle est même parfois encore continuée par des individus ou des groupes, en France comme en Algérie. La multiplicité des vécus de la guerre et, a fortiori, les divergences sur ce qui pourrait en constituer la fin [...] ont été à l'origine de mémoires plurielles (Branche 2005 : 13).

De fait, cette concurrence des mémoires n'a pas donné lieu à une action unitaire de l'Etat pour en fixer une mémoire officielle, mais au contraire a produit une longue série d'initiatives tout au long des 60 dernières années pour tenter une difficile médiation entre les groupes porteurs de mémoire<sup>38</sup>.

Dans cette configuration d'intervention mémorielle, ce n'est plus le ministère des Armées qui œuvre à la médiation et à la conciliation d'une mémoire unitaire<sup>39</sup>, mais bien les différents présidents de la République qui se sont succédé, entérinant tour à tour des lois mémorielles, opérant ainsi à une remédiation de cette blessure collective qu'est la guerre d'Algérie<sup>40</sup>. Il est possible de retrouver tous les discours des différents présidents dans leur tentative de remédiation sur le site [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr)<sup>41</sup>, mais c'est le président Macron qui retiendra notre attention avec une initiative inédite à savoir le rapport Stora.

En juillet 2020, Macron commande à l'historien Benjamin Stora, spécialiste de la guerre d'Algérie, un rapport chargé de « dresser un état des lieux juste et précis sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie »<sup>42</sup>. Le rapport est remis en janvier 2021 et suggère une trentaine de préconisations destinées à la réconciliation des mémoires antagonistes, aussi bien internes à la France, qu'ex-

---

<sup>38</sup> Cependant, à l'heure actuelle, la guerre d'Algérie possède une inscription mémorielle dans l'espace, avec un lieu de mémoire dédié, soit le mémorial du Quai Branly à Paris, et dans le temps, avec la date du 19 mars, celle du cessez le feu en 1962, date longtemps négociée et controversée, objet d'une loi adoptée par le Sénat en 2012.

<sup>39</sup> Sur le site « Chemins de mémoire » on trouve toute une série d'articles sur les différents aspects de ce conflit qui reflètent néanmoins la nature éclatée et fragmentaire de cette mémoire : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/liste-articles-historique?tid=37>

<sup>40</sup> Pour la liste complète des lois mémorielles successives, voir Kottelat 2021.

<sup>41</sup> On peut consulter les discours de J. Chirac, N. Sarkozy et F. Hollande sur : <https://www.vie-publique.fr/rapport/278186-rapport-stora-memoire-sur-la-colonisation-et-la-guerre-dalgerie>

<sup>42</sup> <https://www.vie-publique.fr/rapport/278186-rapport-stora-memoire-sur-la-colonisation-et-la-guerre-dalgerie>

terne, dans une dimension bilatérale avec l'Algérie<sup>43</sup>. Le rapport Stora suscite de nombreuses polémiques parmi les groupes porteurs de mémoire, relançant pour la énième fois la question mémorielle du conflit. Cette relance du débat aboutit le 20 septembre 2021 à une prise de position de la part de Macron lors d'un discours officiel destiné aux harkis, ces anciens supplétifs de l'armée française, discours de repentance mais annonçant une loi de « reconnaissance et de réparation » pour les torts subis, qui semblerait avoir constitué un apaisement<sup>44</sup> :

Le Président de la République, comme il s'y est engagé lors de la remise du rapport de Benjamin Stora, commémorera, le 19 mars, la fin de la guerre d'Algérie. Il présidera une cérémonie au Palais de l'Élysée lors de laquelle la parole sera donnée à des témoins de toutes les mémoires de la guerre d'Algérie, en d'acteurs engagés dans la transmission des mémoires de cette période et de collégiens et lycéens. Une fois de plus, l'objectif du Président de la République sera de dépasser les cloisonnements mémoriels pour que tous partagent une mémoire commune, apaisée, permettant la reconnaissance des destins de chacun et leur émancipation au sein de notre société<sup>45</sup>.

Cette démarche de conciliation entre histoire et mémoire pour dépasser la concurrence des mémoires antagonistes, en s'appuyant sur une expertise de type scientifique pour régler un conflit, nous semble constituer de nouveau une démarche de retravail de l'ethos, se situant cette fois dans un ethos de pacificateur et de réconciliateur<sup>46</sup>.

### **La construction d'une mémoire *in itinere* : les OPEX**

Examinons à présent un cas très particulier d'intervention mémorielle, celui de la construction de la mémoire des OPEX, les opérations extérieures, qui désignent les opérations militaires impliquant la France en dehors du territoire national

---

<sup>43</sup> Le rapport de 160 pages est consultable sur le site de l'Élysée : <https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/09/0586b6b0ef1c2fc2540589c6d56a1ae63a65d97c.pdf>. Il a également fait l'objet d'une publication chez Albin Michel avec le titre *France Algérie, Les passions douloureuses* en mars 2021.

<sup>44</sup> <https://www.vie-publique.fr/discours/281628-emmanuel-macron-20092021-harkis>

<sup>45</sup> <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/03/18/apaiser-les-memoires-de-la-colonisation-et-de-la-guerre-algerie>

<sup>46</sup> Sur l'ethos présidentiel d'E. Macron, voir Kottelat 2022.

dans lesquelles les forces armées ont été engagées depuis la fin de la guerre d'Algérie, du début des années 1960 jusqu'à nos jours.

Ces opérations militaires ponctuelles succèdent aux guerres de décolonisation et revêtent des formes variées s'agissant de leur objectif, de leur cadre d'engagement ou de commandement, de leur durée ou encore des moyens engagés et se déroulent depuis 60 ans dans des pays aussi divers que le Liban, le Tchad, le Mali, la Bosnie, la Syrie, l'Irak, etc.<sup>47</sup>.

La spécificité des OPEX réside dans la nature disparate des différentes opérations aussi bien au niveau temporel (périodisations différentes) qu'au niveau spatial (éclatement géographique). D'où la difficulté d'en construire une mémoire. C'est cependant la tâche que s'est fixée le ministère des Armées, à partir du site « Chemins de mémoire » en 2017, où cette construction fait l'objet d'un discours programmatique articulé qui dévoile de façon très explicite les enjeux de cette mémoire, revendiquant en outre une spécificité française, et consacrant deux numéros thématiques de la revue « Les Chemins de la mémoire »<sup>48</sup>.

Tout d'abord, cette construction est passée par la fabrication d'un lieu de mémoire, le « Monument aux morts pour la France en opérations extérieures », situé au parc André-Citroën à Paris. Son édification est amplement relayée par le ministère qui propose sur son site une websérie de 5 épisodes retraçant sa conception et sa réalisation<sup>49</sup>. Ce monument se singularise par la symbolique de l'absence de cercueil porté par les six soldats :

Haute sculpture de bronze, le monument représente six soldats – cinq hommes et une femme – la tête recouverte d'un képi, d'un béret ou d'une casquette. Le visage grave, ils portent un cercueil invisible, symbole du vide et de l'absence. A côté, sur un mur, sont inscrits les noms de 549 militaires, dont deux femmes, tués par l'ennemi ou morts à la suite de blessures de guerre, de maladie ou d'accident sur les 17 théâtres d'opération étrangers depuis 1963, dont 141 au Liban, 129 au Tchad, 85 en Afghanistan et 78 en ex-Yougoslavie<sup>50</sup>.

<sup>47</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/les-opex-quelle-memoire>

<sup>48</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/les-opex-quelle-memoire>

<sup>49</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=ETNJ66QDNdw&ab\\_channel=Minist%C3%A8re-desArm%C3%A9es](https://www.youtube.com/watch?v=ETNJ66QDNdw&ab_channel=Minist%C3%A8re-desArm%C3%A9es)

<sup>50</sup> <https://www.publicsenat.fr/article/politique/11-novembre-macron-rend-hommage-au-sacrifice-supreme-des-soldats-morts-en-opex>

Dans le discours épидictique du président Macron lors de l'inauguration le 11 novembre 2019, on voit clairement la dimension doloriste de l'hommage aux familles des soldats disparus, et donc une visée pathémique<sup>51</sup>, mais également la cohésion nationale et les valeurs républicaines ainsi que l'édification du récit national de la France :

Au milieu de cette vie qui continue, dans le mouvement de marche de ces soldats d'airain, l'absence du cercueil n'en est que plus bouleversante. Le mort, ici, est l'absent, l'éternel, l'irremplaçable. Le vide qu'il laisse, le manque qu'il crée est la plus lourde des charges. Les six épaules de nos soldats suffisent à peine à le soutenir. [...] Ce monument national est unique en France. Il réunit tous les théâtres d'opérations, commémore les combats passés, mais nous parle aussi des combats d'aujourd'hui. Il nous parle de la France, de sa place dans le monde. Il parle à la Nation toute entière et je souhaite qu'à travers ce lieu, nos enfants, nos petits-enfants puissent mieux connaître, comprendre et aimer notre histoire, pour construire demain<sup>52</sup>.

Mais pourquoi construire une mémoire sur une entité disparate ? La motivation de cette construction apparaît dans le discours du ministère des Armées qui développe une visée argumentative autour de la position stratégique de la France :

La mémoire des opérations extérieures permet de donner du sens aux engagements actuels de la France, de comprendre notre contexte géostratégique et les périls qui nous menacent. Elle est une lecture de notre présent à travers l'histoire de nos opérations. [...] Nous rappelons avec force que nos opérations extérieures ont un double objectif : défendre les intérêts de la France et honorer nos engagements internationaux. En cela, commémorer les Opex c'est aussi actionner un levier de notre diplomatie<sup>53</sup>.

En outre, le ministère prolonge avec la mémoire des OPEX sa fonction de transmission intergénérationnelle de la mémoire des conflits :

---

<sup>51</sup> Sur la visée pathémique, c'est-à-dire la portée persuasive et argumentative de l'émotion et du pathos, voir Amossy 2012 et Charaudeau 2008.

<sup>52</sup> <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/11/11/11-novembre-2019-hommage-a-nos-heros-dhier-et-daujourd'hui> et <https://www.youtube.com/watch?v=WnFML6ECseE&t=3s>

<sup>53</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/les-opex-quelle-memoire>

Enfin, la transmission de cette mémoire auprès des publics scolaires trouve aujourd'hui une traduction concrète dans la mise à disposition de ressources pour les enseignants et élèves, notamment sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def du site Internet «Chemins de mémoire» et la mise en œuvre de dispositifs co-pilotés par le ministère des Armées et celui de l'Éducation nationale<sup>54</sup>.

Ainsi, de ces extraits du discours programmatique du ministère se dégagent des enjeux multiples autour de la mémoire des OPEX. D'abord des enjeux internes axés sur la réitération des valeurs républicaines et leur transmission aux jeunes générations pour assurer la continuité du modèle républicain<sup>55</sup>, ainsi que le souci de cohésion nationale autour d'un paradigme de défense et protection de la Nation, et ensuite des enjeux externes de nature géopolitique focalisés sur la position diplomatique et stratégique de la France sur l'échiquier international et la défense de ses intérêts.

### **Réflexions conclusives**

La fabrication d'une mémoire des OPEX, pourtant de nature disparate et éclatée, est emblématique d'une forte volonté de gouvernance mémorielle de la part de l'Etat.

En effet, on constate un déploiement remarquable des dispositifs institutionnels sur la mémoire des guerres, aussi bien de nature tangible avec la valorisation des lieux de mémoire que de nature immatérielle avec l'utilisation considérable du numérique, caractérisés par la didacticité et la consolidation du lien Armée/Nation/société civile.

Cette gouvernance mémorielle étatique se caractérise par une double dynamique : d'une part l'action constante du gouvernement et en particulier du ministère des Armées, d'autre part, une action ponctuelle et factuelle selon les différents présidents de la République.

Nous sommes donc en présence d'une dimension « macro » et explicite de gouvernance mémorielle de la part de l'Etat, finalisée à l'instrumentalisation des guerres

<sup>54</sup> <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/les-opex-quelle-memoire>

<sup>55</sup> Le problème de la transmission de la mémoire n'est pas une préoccupation exclusive de l'Etat. En effet, selon un rapport de l'Assemblée nationale sur le monde associatif des anciens combattants, émerge l'urgence de transmettre un patrimoine mémoriel en passe de disparaître avec la disparition inéluctable de ceux-ci, ainsi que la nécessité d'opérer une modernisation des outils de transmission, notamment avec les nouvelles technologies plus séduisantes auprès d'un jeune public. [https://www2.assemblee-nationale.fr/static/15/commissions/Defense/Rapport\\_monde\\_associatif\\_combattant\\_03032021.pdf](https://www2.assemblee-nationale.fr/static/15/commissions/Defense/Rapport_monde_associatif_combattant_03032021.pdf)

pour la cohérence du « récit national », mais également d'une dimension « micro » implicite de la part de la Présidence de la République, reposant sur un éthos présidentiel, visant à produire de la légitimité et à incarner les valeurs républicaines par l'établissement d'un consensus. Ainsi se dégage un dispositif énonciatif particulièrement complexe où deux énonciateurs agissent à deux niveaux superposables mais avec des visées différentes : une visée de renforcement de la cohésion nationale pour le ministère, avec en toile de fond la continuité de l'identité républicaine de la France, et une visée de renforcement éthotique pour le président. En outre, la temporalité choisie pour cette étude, 2014-2021, fait état d'une intense activité mémorielle de la part de ces deux énonciateurs pour leur visée respective. Pour le ministère, la fabrication d'une mémoire des OPEX coïncide avec une phase de bouleversement géopolitique au regard de la présence française notamment en Afrique, alors que pour le président Macron la gouvernance mémorielle, notamment celle des guerres, coïncide avec différentes phases de crise sociale auxquelles il oppose son éthos fortement républicain de fédérateur de la Nation.

### **Bibliographie**

- Amossy R., *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 2010.
- Amossy R., *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Andrieu C. et al. (eds.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2006.
- Branche R., *La guerre d'Algérie: une histoire apaisée?*, Paris, Seuil, 2005.
- Cavaignac F., Deperne H., *Les Chemins de mémoire. Une initiative de l'Etat*, in *Tourisme de mémoire*, Paris, Editions Espaces, 2003, pp. 12-21.
- Charaudeau P., *Pathos et discours politique*, in *Émotions et discours: L'usage des passions dans la langue*, Rinn M., (ed.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 49-58.
- Hartog F. et al. (eds.), *Les usages politiques du passé*, Paris, Editions de l'EHESS, 2001.
- Hasquenoph S., Barcellini S., *Le devoir de mémoire. Histoire des politiques mémorielles*, Paris, SOTECA, 2017.
- Herman T., Micheli R., *Renforcement et dissociation des valeurs dans l'argumentation politique*, in «Pratiques», 2003, pp. 117-118.
- Kottelat P., *Les mémoires collectives des guerres, une affaire d'état?*, in *La memoria collettiva. Saggi di linguistica e letteratura*, Attruia F., Russo E. (eds.), Roma, Aracne, 2021, pp. 125-141.
- Kottelat P., *Ethos présidentiel et gouvernance mémorielle: E. Macron et la mémoire républicaine*, in *Nous plongeons nos mains dans le langage. Hommage à Paola Paissa*,

- Attruia F., Naccarato A., Orlandi A., Preite C. (eds.), Louvain-la-Neuve, Editions Academia, 2022, pp. 91-103.
- Lahmani J., *Présentation du numéro thématique Espaces des politiques mémorielles. Enjeux de mémoire*, in «Revue internationale interdisciplinaire «Droits et Cultures», 66, 2013.
- Ledoux S., *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS editions, 2016.
- Ledoux S., *La nation en récit. Des années 70 à nos jours*, Paris, Belin, 2021.
- Le Troquer O., *Mémoire et interprétation du 4 septembre 1870: le sens de l'oubli*, in «Temporalités», 5, 2006.
- Maingueneau D., *Retour critique sur l'ethos*, in «Langage et Société», 149, 2014, pp. 31-48.
- Michel J., *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, PUF, 2010.
- Michel J., *L'évolution des politiques mémorielles: l'Etat et les nouveaux acteurs*, in «Migrations Sociétés», 138, 2011, pp. 59-70.
- Michel J., *Le devoir de mémoire*, Paris, PUF, 2018.
- Nora P., *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, Collection Quarto, 1992.
- Ozouf M., *Le Panthéon, l'école normale des morts*, in *Les lieux de mémoire*, Vol. I, *La République*, Nora P. (ed.), Paris, Gallimard, 1992 (1984), pp. 139-166.
- Perelman C., Olbrechts-Tyteca L., *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988.
- Stora B., *France-Algérie, les passions douloureuses*, Paris, Albin Michel, 2021.
- Vigier P., *1870-1970 Le centenaire de la République*, in «Revue d'Histoire du XIXe siècle», 1, 5, 1989, pp. 89-94.

## Sitographie

- <https://www.vie-publique.fr> (10.10.2022)
- <https://www.onac-vg.fr> (10.10.2022)
- <https://le-souvenir-francais.fr> (10.10.2022)
- <https://www.defense.gouv.fr/memoire/memoire> (10.10.2022)
- <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr> (10.10.2022)
- <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr> (10.10.2022)
- <https://www.elysee.fr> (10.10.2022)